Commune de Loctudy

MARS 2017 68
WWW.LOCTUDY.FR

L'ESTRAN
an aod veo

Le complexe sportif : 5 ans après…

dossier p12

Travaux

La VC5 (p 4)

Affaires Sociales

Le CCAS (p 8)

Associations

Bagad de Loctudy (p 20)

L'ESTRAN an aod veo

68

***Estran** : Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers. «An aod veo» (breton) : la grève vivante.*

Editorial

Un mandat sportif

L'année 2017 est une étape : nous avons parcouru la moitié de notre mandat d'élus municipaux que nous conduisons avec force et détermination. Cette première partie du mandat a été sportive pour notre équipe municipale. Les projets sont nombreux et ambitieux : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le lancement de l'Interface Ville Port, la Conserverie Le Gall, les travaux d'aménagements de voirie et de cheminements doux. La liste des réalisations finies et celles qui sont en cours est exhaustive. Les projets sont menés dans le cadre où les finances de la commune seront préservées et vos impôts également.

Le dossier de ce nouvel Estran porte sur le complexe sportif situé à Kerandouret. La structure, avec le Centre culturel, le Tennis club, l'aire de galoche et la nouvelle aire de jeux constituent un pôle majeur dans l'animation de notre commune. Par les associations et les équipements, nous sommes une ville dont l'offre sportive et de bien-être est riche : pratique de la voile, judo, handball, galoche, pétanque, football. A cela s'ajoute maintenant le parcours sportif à l'étang de Pen ar Vir.

La solidarité n'est pas oubliée. Le Centre communal d'action sociale met tout en œuvre pour servir au mieux toutes les personnes en difficulté, qu'il s'agisse de besoins ponctuels ou inscrits dans la durée. Nos personnes âgées bénéficient de structures et de services adaptés.

L'été s'approche avec de très nombreuses animations sportives et culturelles au programme. Auparavant, il y a un rendez-vous que nous vous invitons à ne pas manquer : la première édition du Art In Loc, qui aura lieu le 9 avril, pour découvrir nos artistes talentueux. La brochure qui accompagne votre magazine Estran vous annonce le programme.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture !

C. Zamuner
Maire de Loctudy

SOMMAIRE

1 Action municipale
- Communication : un nouveau logo — p1
- Synthèse des conseils municipaux — p 2
- Loctudy vous suggère — p3
- Travaux de la VC5 — p 4-5
- Jeunesse et sports — p 6
- Ecoles — p 7
- Affaires sociales : le CCAS — p 8
- Nautisme — p 9
- Economie-tourisme — p10
- Urbanisme — p11

12 Dossier
- Le Complexe de Kerandouret ...5 ans après — p 12 à 15

16 Actualités municipales
- Loctudy, au fil des semaines — p 16-17
- Les vœux du maire — p 18
- Administration — p19

20 Vie des associations
- Le Bagad de Loctudy et les nouvelles associations — p 20
- Quatre nouveaux présidents — p21

23 Vie culturelle
- A venir au Centre culturel — p23

24 Histoire locale
- Le passeur (2e partie) — p 24-25

26 Vie culturelle
- Notes de lecture — p26

27 Loctudy bouge — p 27
- Les nouveaux professionnels

28 Points de vue — p 28

Directrice de la publication : Christine ZAMUNER
Coordinateur de la rédaction : François LE CORRE
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN Créations Graphiques (06 65 22 95 85)
Impression : Imprimerie de l'Atlantique (02 98 60 70 41)
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro : Vos élus ainsi que les bénévoles suivants : A Chaffron, G Jourdren, J Balanec, P Boi
Crédits photographiques : Mairie de Loctudy, P Théallet (sauf mention particulière)
Pour recevoir votre revue municipale L'Estran An Aod Veo :
02 98 87 92 67 ou associations@loctudy.fr

LOCTUDY
VOUS VOILÀ À BON PORT

Rejoignez-nous sur Facebook ou Twitter pour des infos au quotidien.

Imprimé sur PEFC
(Papier issu de forêts à gestion durable)

Un nouveau logo pour Loctudy

Le vendredi 13 janvier, le nouveau logo de la ville de Loctudy a été dévoilé lors de la cérémonie des vœux du Maire. Dorénavant, tous les documents officiels de la commune de Loctudy seront estampillés de ce logo. Un changement d'identité pour plus de visibilité. Au premier semestre 2016, l'équipe municipale a choisi de changer l'identité visuelle de la commune et de mettre en place un nouveau thème graphique pour accompagner son développement. L'objectif retenu est une nouvelle image bâtie autour du remaniement de la zone portuaire, du bien vivre, et d'une nature omniprésente ! Celui-ci a été conçu par l'équipe de l'agence de la société Demi-Sel de Quimper, dont le graphisme a été retenu par le bureau municipal. Il sera décliné pour tous les services municipaux qui disposeront chacun d'un code couleur spécifique.

Pourquoi un changement de logo ?

«Nous sommes arrivés en 2017. L'ancien logo, datant du milieu des années 1990, ne répond plus à l'identification d'un territoire comme Loctudy qui souhaite dynamiser ses activités économiques et touristiques» souligne François Le Corre, conseiller délégué à la communication. Ce logo est le fruit de plusieurs mois de réflexion et d'échanges entre le groupe de travail «extra-municipal», piloté par le Maire Christine Zamuner et constitué du bureau municipal et des responsables des services municipaux dont Françoise Le Huérou du Secrétariat et Frédéric Bernard en tant que chargé de mission. Cette nouvelle identité symbolise la volonté de la ville de s'inscrire en référence pour les populations, touristes, administrés, nouveaux arrivants, entreprises, etc.

Plusieurs symboles retenus :

A l'unanimité, le groupe de travail a retenu la tourelle des Perdrix, richesse du patrimoine historique local, pour être l'élément central du logo. Son damier noir a disparu. Quelques précisions sont à donner : Les nouvelles technologies de l'internet et les nouveaux supports digitaux ont imposé de nouveaux codes graphiques. Parmi ces codes, le flat design, que l'on peut traduire littéralement par «le design à plat», est une tendance issue du web et privilégie l'absence d'éléments de styles superflus, tels que contours, reliefs, effets de profondeur ou de volume. C'est un graphisme qui se veut ainsi minimaliste, clair et épuré, dont le but est d'améliorer la lisibilité. La priorité est donc donnée au contenu et à la hiérarchisation de l'information.

Ensuite, la typographie du nom de la ville : les lettres sont écrites de façon à reconnaître les traits de sable, symbolisant le littoral de Loctudy. Les traits de vagues sont présents et nous rappellent le lien avec la mer qui tient à notre géographie, notre histoire maritime, nos activités présentes et les projets liés à ce domaine.

Un autre élément indispensable est la signature qui est le slogan accompagnant le logo : «Vous voilà à bon port», un jeu de mots qui résume le positionnement de la ville et de ses habitants : la valeur de l'accueil et du bien-vivre ensemble qui en fait toute son authenticité.

Synthèse des Conseils municipaux

Les comptes rendus des Conseils municipaux sont accessibles à tous en Mairie et sur le site www.loctudy.fr à la rubrique mairie/conseil municipal/délibérations

Séance du vendredi 9 Décembre 2016

Election de Philippe Mehu comme adjoint au Maire. Il conserve sa délégation pour les associations et les sports.

FINANCES :

Adoption de plusieurs décisions modificatives dans le budget principal de la Commune et le budget annexe du port de plaisance pour les opérations suivantes : le versement de la participation de Loctudy au capital social de la Société Publique Locale «Destination Pays Bigouden Sud», le fonds de concours au Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère et la réalisation d'opérations patrimoniales.
Révision des tarifs et des loyers communaux. Cela concerne notamment les redevances funéraires et produits domaniaux, les locations des salles communales et du matériel comme les podiums ou barnums.

AFFAIRES FONCIERES

Signature d'une convention avec la société SFR concernant le relais de téléphonie installé sur un terrain communal d'environ 250 m^2 à la déchetterie de Keruno. L'ancienne convention avait été signée en 1998 pour une durée de douze ans et accueille des installations composées d'un pylône et d'un local technique. Le montant du loyer annuel est de 1 860 euros HT et augmentera de 2 % par an pendant la durée de la convention.
Sur le port de plaisance, la Commune signe avec la société Jonart un contrat d'occupation de longue durée d'une parcelle de terre-plein, d'une surface de 260 m^2, à des fins commerciales pour l'exercice d'une activité de restauration – bar.

DELIBERATIONS DIVERSES

Création de douze postes d'agents recenseurs et la désignation d'un coordonnateur communal afin de réaliser les opérations de recensement qui a eu lieu entre janvier et février 2017.
Approbation du transfert des compétences de maîtrise d'ouvrage des installations neuves d'éclairage public et l'entretien et la maintenance des installations au Syndicat Départemental d'Energies et d'Equipement du Finistère (SDEF).
Présentation de deux rapports annuels pour l'année 2015 au Conseil municipal : le premier sur le service public de l'assainissement et le second sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Séance du vendredi 20 Janvier 2017

TRAVAUX

Signature d'un marché de travaux, après un avis d'appel public à la concurrence, avec la société Le Pape de Plomelin, retenue pour son offre jugée économiquement la plus avantageuse, pour la réalisation des travaux de voirie et de l'aménagement paysager sur la voie communale N°5 (entre Kergoff et le carrefour des Aubépines). Ces travaux consistent en une requalification de la voirie, la création de liaisons sécurisées de type vélo-route et la sécurisation des piétons. Le montant total des travaux est de 569 027,98 euros HT.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

En 2016, les élus ont décidé de regrouper les centres d'incendie et de secours de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil par la construction d'un futur centre d'incendie. Ce projet est estimé financièrement à 1 462 950 euros HT et sans compter les frais d'acquisition du terrain, la viabilisation et l'extension des réseaux et les aménagements routiers. Ces dépenses seront supportées directement par les deux communes. Ainsi, le Conseil municipal vote à l'unanimité l'engagement de participer financièrement aux coûts de la construction de cette future caserne (pour Loctudy il s'agit d'une participation à hauteur de 58,20% soit 547 382 euros).

Attention début des processions des chenilles !

C'est un phénomène naturel qui se développe de plus en plus sur le territoire du Pays Bigouden. La descente des chenilles processionnaires commence en période de l'année où le temps est moins humide et les températures plus clémentes. Ces insectes sont couverts de poils urticants qui peuvent déclencher des réactions d'irritation violentes (brûlure, rougeur et œdème par exemple) pour les personnes comme pour les animaux. Ainsi, il est conseillé de ne pas laisser les enfants jouer sous des pins infectés, de surveiller vos chiens près des arbres avec la présence de nids. En cas de passage de chenilles au sol : rincer abondamment à l'eau après les processions pour drainer tous les poils urticants. Quelles sont les solutions contre les processions ? Il existe plusieurs pièges. D'abord avec des phéromones qui sont à installer près de vos arbres à compter de la mi-juin. Ils permettent de piéger les papillons jusqu'à la fin de la période de vol (jusqu'à fin octobre). Ils vont abaisser la population de papillons et donc limiter les nouvelles pontes (une ponte = un nid). Ensuite des écopièges qui entourent le tronc de l'arbre (passage obligé pour les chenilles) et permet de piéger les chenilles dans le sac suspendu évitant ainsi l'enfouissement dans le sol où elles peuvent séjourner jusqu'à cinq ans. Il existe aussi des traitements sanitaires, à faire à la fin de l'été, par des sociétés spécialisées compte tenu de la toxicité des produits. Plus de renseignements :
http://www.chenilles-processionnaires.fr

Nids de frelons : quelle prise en charge ?

La saison du printemps correspond au réveil d'un autre insecte : le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes. C'est une espèce invasive introduite en France il y a plus de dix ans. Se nourrissant à 80% d'abeilles, il constitue une menace pour leur survie. Il est classé depuis 2012 comme «danger sanitaire» au titre du code rural et «espèce exotique envahissante» au titre du code de l'environnement. Ce statut incite les collectivités à la plus grande vigilance et à l'intervention. Ainsi, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) a signé en 2016 une convention avec Christophe Buannic, spécialiste de la destruction de nuisibles dans le secteur, pour prendre en charge financièrement l'intervention de ce professionnel pour la destruction des nids de frelons asiatiques. La première précaution est de faire preuve de vigilance : au printemps, le frelon asiatique se déplace seul. Visuellement, le frelon asiatique est plus petit, plus sombre qu'un frelon européen. Il fait son nid dans des lieux en hauteur, aérés et abrités de la pluie souvent sur le pignon Est des bâtiments pour être abrité du vent. Il s'installe également dans des abris de jardin s'il y a une ouverture. On le trouve aussi en terre dans des ronciers par exemple. Un doute sur le type de frelons ? Dans tous les cas, ne pas intervenir soi-même. Même si le nid vous paraît petit, sans danger, il ne faut pas le détruire vous-même mais faire appel à la mairie. Vous pouvez être allergique sans le savoir et donc risquer un accident. Si l'on rentre dans une zone trop proche du frelon, il se sent en danger et son seul réflexe est l'attaque. De plus, le professionnel pourra vous aider à identifier l'insecte, vous donner les bons conseils en attendant son éventuelle venue.

L'aménagement de la VC 5 : acte final

En 2013 la première tranche de la Voie Communale N°5 (VC5), dit Route de Larvor, avait débuté par l'aménagement du carrefour de Hent Croas, suivi entre 2015 et 2016 par la route de Kervereguen. Depuis le début de l'année, le chantier des deux dernières tranches a démarré entre le carrefour des aubépines et Kergoff.

Jeannine Delaunois,
adjointe aux travaux

Jeannine Delaunois, adjointe aux travaux pilote du projet nous répond :

«L'aménagement de la VC5 a pour objectif de sécuriser les cheminements doux (vélos et piétons) en développant des dispositifs d'accompagnements permettant le partage de la voirie entre les différents usagers. Ete comme hiver, en particulier pendant les vacances scolaires, beaucoup de familles circulent à vélo sur les côtés de cet axe routier dangereux.
Pour y répondre, nous créons une séparation des différentes voies enherbée en zone rurale, tandis que dans la zone plus urbanisée, la piste cyclable et la route seront séparées par une lisse ou poteau en bois d'environ 60 cm de haut. La largeur de la voie automobile est calibrée à 5,80 mètres et permettra une circulation classique dans les deux sens. La zone 30 mise en place de Kergoff à la sortie de l'ilot central de Kerillan incitera les automobilistes à limiter leur vitesse. La zone semi-rurale sera limitée à 50 km/h de Kerillan à Keraugant, puis de nouveau à 30 km/h jusqu'au Croaziou. La piste cyclable aura une largeur de 2,50 mètres et le cheminement piéton, sur le côté opposé, sera de un mètre environ. Par ailleurs, les différents embranchements vont être matérialisés par des plateaux surélevés. Au lieu-dit Istrevet-Kerillan sera installé un îlot central éclairé, permettant de sécuriser les descentes de car. Enfin, au carrefour de Kervelegan un rond-point fluidifiera le trafic.

Au niveau de Kergoff, le Stop sera supprimé pour donner la priorité à droite

L'ilot central de Istrevet-Kerillan prend forme

Création d'une piste cyclabe et piétionne

La fin des travaux avant l'été

Le chantier, d'une longueur d'environ 1,7 km, a démarré au début du mois de février. Depuis la circulation est alternée par des feux tricolores de chantier et la vitesse est limitée à 30 km/h sur l'ensemble du chantier pendant toute sa durée. En mars, la route a été barrée pendant une semaine pour permettre la scarification de la surface existante et le reprofilage de la voie. Elle sera de nouveau barrée pendant une semaine au début du mois d'avril pour la mise en œuvre de l'enrobé. Pendant ces deux périodes, l'accès aux riverains a été rétabli tous les soirs et le ramassage des poubelles assuré.
Le marquage en rive de la chaussée est programmé pour la fin avril et l'ensemble du chantier devrait être terminé fin mai. Jeannine Delaunois souligne que «Les riverains ont été consultés à plusieurs reprises en amont du projet. Les vacanciers d'été auront la surprise de découvrir le lifting de la Route de Larvor et celui-ci était attendu par la population».

Le coût du chantier

Après un avis d'appel public à la concurrence en novembre 2016, la société Le Pape de Plomelin a été choisie. Les travaux sont répartis en deux lots : la voirie - réseaux divers et les aménagements paysagers. La somme totale des travaux des deux tranches est de 569 027,98 euros HT.

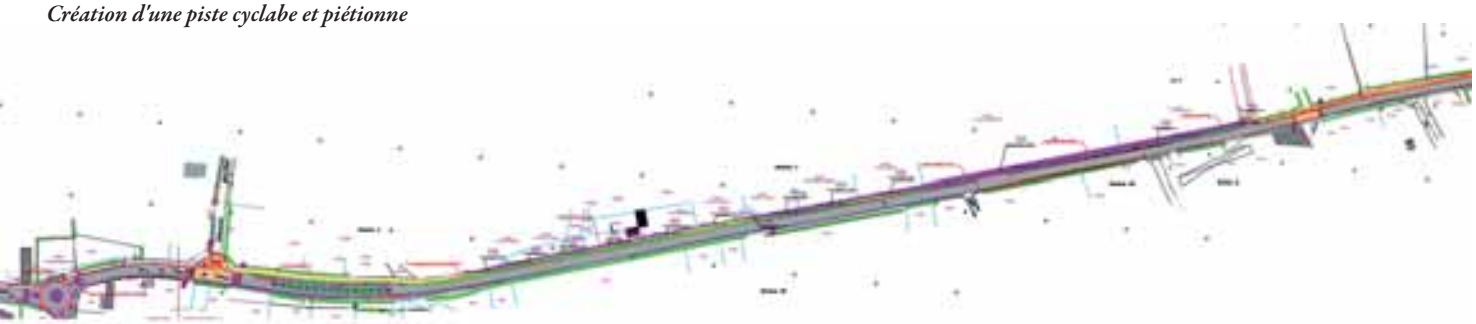

Le parcours santé installé à Pen Ar Vir présenté par les élus et les techniciens de l'atelier municipa

Des jeux et du sport pour tous

En fin d'année, la municipalité a souhaité répondre à l'attente des Loctudistes en créant des aires de jeux et de sports supplémentaires dans différents quartiers de la commune et ouvert a tous.

Un parcours santé à destination des adolescents et adultes a été créé le long de l'étang de Pen Ar Vir, à proximité du skate-park. Il rassemble cinq agrès (des structures sportives en bois), des bancs et des tables de pique nique sont prévues. Cet ensemble rendra agréable et convivial ce secteur.
Par ailleurs, à l'arrière du centre culturel, sur l'ancien gazon synthétique du Tennis est mis en place un terrain multi-sports à destination de tous. Il est composé de paniers de basket et mini buts brésiliens. La surface en gazon synthétique (moquette) amortira les chutes éventuelles de nos sportifs.
Enfin, pour satisfaire les plus jeunes de la commune (2-7ans), il a été réalisé une aire de jeux à proximité du terrain multi-sports de Larvor, derrière l'école publique. La société Meco de Coray a réalisé ces installations pour un coût total de 15 000 euros HT.

L'aire de jeux derrière l'école de Larvor

Béatrice et Jacqueline, les cuisinières de la cantine

Bienvenue à la cantine

De la préparation des repas à l'accueil en passant par le service, Jacqueline et Beatrice assument en moyenne 150 repas par jour pour les enfants de nos deux écoles publiques : Jules Ferry et Larvor.

Nos deux cuisinières réalisent la préparation des repas entièrement sur place, avec des produits frais et de qualité en veillant à préserver l'équilibre alimentaire dans la composition de leurs menus. Cela signifie que la composition des repas tient compte de l'apport de chaque groupe d'aliment : fruit ou légume cru, fruit ou légume cuit, sucres lents : pain, pâtes, riz, céréales, protéines avec la viande le poisson les œufs, enfin un produit laitier.

La municipalité a fait le choix de privilégier les produits biologiques et les producteurs locaux de qualité, la filière des circuits courts. Ainsi, les légumes sont biologiques, achetés sur place, les poissons viennent de chez un mareyeur loctudyste. La commune continue dans ce sens en introduisant cette année des produits locaux pour la viande avec des éleveurs qui s'orientent vers des productions la qualité.

Les menus à thème proposés par Béatrice et Jacqueline sont un moment de partage privilégié avec les enfants, elles souhaitent développer cette formule. Un autre partage apprécié par les élèves est le mardi avec l'atelier cuisine dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP). Elles sont aidées de Rozenn, ATSEM, cette activité reste une des plus appréciées des TAP.

C'est au service des enfants, à leur écoute, et au plus près de leurs besoins que se situe cette action globale, pour le bien- être et la satisfaction des élèves. Pour les parents, le site internet de la commune vous permet de télécharger les menus de vos enfants.

«Nous avons fait le choix de privilégier les produits bio et les producteurs locaux de qualité»
Annie Guérin
Adjointe aux écoles

DR

Les membres du CCAS, solidaires et disponibles

LE CCAS : L'ACTION DE SOLIDARITE DE LA COMMUNE

Le Centre Communal d'Action Sociale de Loctudy (CCAS) est un établissement public local qui contribue à la gestion de la politique sociale de la commune à travers plusieurs actions que nous vous présentons.

Une compétence sociale limitée

En dehors de l'État, c'est le Conseil Départemental, anciennement Conseil général, qui est l'acteur principal de l'action sociale (environ 70% du budget du Département du Finistère). La compétence des communes en ce domaine est tout à fait limitée. Pour la commune de Loctudy, c'est le CCAS qui met en œuvre ces mesures de solidarité depuis la création des bureaux d'aide sociale en 1953, devenus CCAS en 1986.

Qui sont les administrateurs de cette instance ?

Le conseil administration comprend onze membres, il est présidé par le Maire. Il est composé à parts égales d'élus et d'habitants de la commune qui sont des représentants d'associations caritatives comme l'ADMR, le Secours Populaire, le Secours Catholique, le Club de l'Amitié et une association d'insertion. Le secrétariat est assuré par Michel Roland, agent administratif en mairie. «Le conseil d'administration du CCAS se réunit en moyenne tous les deux mois pour examiner les diverses demandes d'aides et d'accompagnement qui touchent principalement les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles en difficulté», explique Marie-Ange Buannic, la vice-présidente. Les membres sont tenus au secret sur les difficultés des personnes.

Quelles sont les actions menées ?

Le CCAS est la clef de voûte de la politique sociale de la commune. C'est un établissement public qui est obligatoire dans chaque ville de plus de 3500 habitants en France. Il dispose d'un budget annuel qui est constitué par la subvention du Conseil municipal, le produit des concessions au cimetière (un tiers du montant), et enfin les sommes collectées sous forme de dons ou de quêtes.

L'action la plus importante est l'aide alimentaire, dont bénéficient les personnes sous condition de revenus. Deux fois par mois, les bénévoles du CCAS se chargent d'une distribution alimentaire dans un local situé derrière La Poste. Par ailleurs, le CCAS intervient pour prendre en charge les difficultés financières rencontrées par les personnes en situation de précarité, en apportant une aide au paiement de certaines factures comme l'électricité, l'eau ou encore le loyer.

Dans l'année, le CCAS organise des évènements ponctuels comme le repas des aînés qui se déroule traditionnellement le deuxième dimanche d'octobre au Centre culturel, et à celles et ceux qui, pour des raisons médicales, n'ont pu assister au repas des aînés, ainsi qu'à la cinquantaine de personnes âgées résidant en maison de retraite, il leur est remis un colis.

Contact :
CCAS de Loctudy 02 98 87 40 02 ou ccas@loctudy.fr
les permanences de Marie-Ange Buannic, adjointe aux affaires sociales, ont lieu sur rendez-vous
le vendredi de 10H à 12H en mairie.

Du 21 au 28 mai 2017 : 30ème anniversaire du Défi des Ports de Pêche !

Le Défi des Ports de Pêche regroupe des marins-pêcheurs du littoral français autour d'un événement chaleureux, sportif et spontané. Pour cette 30ème édition, le défi s'installera en Pays Bigouden, notamment le dimanche 21 mai à Loctudy.

Chaque commune, de Loctudy au Guilvinec en passant par Saint-Guénolé et Plobannalec-Lesconil, est mobilisée pour accueillir les 100 000 visiteurs attendus dans la semaine du 21 au 28 mai. En mer, une trentaine d'équipages de pêcheurs et professionnels de la filière pêche s'affronteront sur six jours de régate. L'ensemble des façades maritimes, Manche-Mer du Nord, Atlantique et Méditerranée, seront représentées. L'occasion d'assister à une rencontre exceptionnelle entre le monde de la pêche et celui de la plaisance.

Le coup d'envoi de cette édition sera donné à Loctudy le dimanche 21 mai. Le programme à Loctudy sera le suivant : dès 14h00, des animations gratuites autour de l'univers maritime sur le port de plaisance, suivi de la présentation des équipages au grand public à 17h00. Dans la semaine, un grand village festif et gratuit implanté sur le port de Lesconil accueillera cours de cuisine, dégustations de produits des ports participants, expositions, exposants artisanaux, et de nombreuses animations.

«Le Défi des Ports de Pêche rassemble, dans un contexte extra professionnel, l'ensemble des secteurs et décideurs du monde nautique et les passionnés de la mer. C'est un événement national relayé par de nombreux médias, un moment privilégié pour la promotion des produits de la mer, des métiers et des activités des ports» souligne Hugues de Penfentenyo, adjoint au nautisme.

Prenez date, car la 30ème édition du Défi des Ports de Pêche s'annonce comme étant l'un des grands événements maritimes de l'année en Bretagne. Une ouverture sur le territoire bigouden, ses ports, ses marins et ses produits.

Toutes les infos sur http://defidesportsdepeche.fr

Réunion avec les commerçants

L'interface Ville-Port : le projet a démarré

C'est le projet phare de la mandature. Dans l'Estran n°66, nous vous présentions l'idée générale souhaitée par l'équipe municipale : un aménagement de la liaison entre le centre-ville et la place portuaire avec l'objectif de développer notre attractivité économique et touristique.

En quoi consiste l'interface Ville-Port ?

Le premier élément fondateur est de créer le lien entre l'enclos de l'église romane et le port de pêche qui sont les principaux centres d'intérêts des visiteurs. Il existe entre ces deux secteurs la grande place de la Mairie, qui constitue le trait d'union. Le réagencement de cet espace va permettre de raccorder la partie économique des ports de pêche et de plaisance à la partie urbaine de notre ville. La liaison produite va conduire le visiteur à cheminer dans le centre-ville près des commerces et animera notre bourg. Le périmètre d'étude est bien défini. Il inclut les entrées de ville, la maison et le terrain acquis par la mairie auprès de l'enclos paroissial, la place de la Mairie, la rue des Perdrix et l'espace longeant l'étang de Pen ar Vir jusqu'au port de plaisance.

Quelle est l'étape pour ce premier semestre 2017 ?

Le comité de pilotage du projet a choisi l'équipe «A-Mar paysage» de Douarnenez qui va être en charge de la maîtrise d'œuvre des aménagements. La mairie de Loctudy avait convié par voie de presse et sur son site internet, les Loctudistes, les commerçants et les professionnels du port de pêche et de plaisance à se réunir à l'occasion de trois réunions de concertation à la salle polyvalente. Les personnes présentes ont échangé autour des éléments de diagnostic établis par Rozenn Duley et Grégory Dubu de l'agence A-Mar ainsi que par Guillaume Derrien de La Plage paysage et Architecture. Ces ateliers menés par Christine Zamuner, Maire, Jean Laouenan, adjoint à l'économie et au tourisme, et Stéphane Pochic adjoint au port de pêche ont permis de visualiser les attentes des participants sur les futurs aménagements.

Une réunion publique pour l'été 2017

Le travail se poursuit. Il porte sur l'aménagement paysager, le stationnement, les cheminements doux, l'intégration d'espaces verts et d'espaces de convivialité, ainsi que la signalétique. Il est prévu pour l'été une réunion publique où les élus et le comité de pilotage vous dévoileront les premières esquisses du projet. La date sera communiquée sur le site internet www.loctudy.fr, les réseaux sociaux et par voie de presse.

Un patrimoine maritime bâti à protéger

La ville de Loctudy est engagée depuis 2016 dans la démarche «Port d'intérêt Patrimonial» qui a pour objectif de protéger et de valoriser le patrimoine maritime bâti.

L'adhésion au réseau Port d'intérêt Patrimonial consiste à repérer sur le terrain les éléments bâtis hérités du maritime (c'est-à-dire le bâti qui n'aurait jamais été construit sans la présence et la proximité de la mer) et à les reporter sur un plan cadastral. Pour faciliter ce travail de recensement, un groupe composé d'élus et de personnalités a été chargé de collecter les informations de terrain entre les mois d'octobre et décembre 2016. Pour les besoins d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il devait être établi les éléments patrimoniaux les plus exposés à un danger de dénaturation ou de démolition. Ces éléments sont divers : allant du phare de Langoz aux muretins de protection contre l'érosion côtière de l'Ile Garo ou du Dourdy, en passant par la maison du peintre Dauchez.

Réseau Port d'intérêt Patrimonial®

L'actu du PLU

Cela fait deux ans que le Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élabor ation. Dans le dernier Estran, le dossier était consacré aux orientations générales d'aménagement définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D). Voici quelques dates à retenir :

- Avril 2017 : conseil municipal portant arrêt du PLU (séance ouverte à tous)
- de mai à juillet 2017 : consultation des personnes publiques associées (exemple : Préfet du Finistère et services de l'Etat, Chambre d'agriculture, Etablissement Public à Coopération Intercommunal en charge du Schéma de Cohérence Territoriale, etc.) qui ont trois mois pour rendre leur avis sur le projet de PLU ;

Le planning prévisionnel envisage une enquête publique en août - septembre 2017. Les dates précises de l'enquête publique seront communiquées par voie de presse et d'affichage notamment sur le site internet communal (www.loctudy.fr) et dans le prochain Estran.

Diminuez vos impôts : faites un don défiscalisé (ISF) au projet de la Conserverie Le Gall

Le don pour le financement de la restauration de l'ancienne conserverie Alexis Le Gall ouvre droit à des réductions d'impôt. Pour les particuliers la réduction de l'impôt sur le revenu est à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). De plus, la réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune est à hauteur de 75 % du don (dans la limite de 50 000 euros). Pour les entreprises, le don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du don (dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaire HT). Comment faire votre don ?

Par internet (rapide et sécurisé) sur *www.fondation-patrimoine.org/47644*

En flashant le QR code ci-contre

Par courrier et par chèque en retournant un bon de souscription disponible en mairie

LE COMPLEXE SPORTIF DE KERANDOURET... 5 ANS APRES

Avec un peu plus de cinq années de fonctionnement depuis son inauguration fin novembre 2011, le Complexe sportif est devenu un lieu incontournable dans l'animation sportive et sociale de notre commune. En effet, aujourd'hui, plus de mille personnes pratiquent une activité toutes les semaines, c'est dire s'il répond aux besoins diversifiés de l'ensemble de notre population toutes générations confondues. Articulé autour de trois salles d'activités sportives, d'une salle de réunion, et de vestiaires de football proche du terrain extérieur, cet équipement moderne dispose d'une surface totale de plus de 2600 m².

***Philippe Méhu**,*
Adjoint aux associations et aux sports

Une double mission : Les sports de compétition et les activités de loisirs et de bien-être

La grande salle abrite prioritairement les entrainements et compétitions axés essentiellement sur le hand-ball. Des gradins pour recevoir le public de 270 places assises lors des évènements sportifs. Outre le hand-ball, cette salle accueille aussi des compétitions départementales et régionales de judo, de tennis de table et accessoirement de futsal et badminton.

Une seconde salle dédiée aux pratiquants d'arts martiaux propose des activités telles que le judo, l'aïkido et le Jui-Jutsu. Enfin, la salle multi-activités essentiellement orientée vers le sport loisir, la remise en forme et le bien-être tels que le yoga, la gymnastique, la danse pour tous les âges développant ainsi les vertus du sport, gage de bonne santé pour tous.

En conclusion, la Municipalité de Loctudy se félicite d'avoir initié puis accompagné le succès d'un tel équipement moderne qui s'est affirmé au fil des années. Grâce à la multiplicité de ces offres, à la disponibilité et la proximité de nos collaborateurs, au dynamisme des animateurs et bénévoles de nos associations utilisatrices. «Le Complexe Sportif de Kerandouret est aujourd'hui un lieu de rencontre inter-générationnel, de lien social et de bien vivre ensemble dans notre commune.» souligne Philippe Méhu.

DOSSIER

Le complexe c'est aussi un terrain d'entrainement pour l'école de foot et les temps d'activités périscolaires, avec un accès direct au vestiaire par le pôle Ouest du bâtiment.

Le personnel du complexe sportif

Franck Le Dren anime et fait fonctionner le complexe depuis son ouverture. Titulaire d'une licence STAPS, il est par ailleurs joueur de tennis au club de Loctudy depuis ses 7 ans. Il est l'interlocuteur principal des associations sportives. Il aide celles-ci dans toutes leurs pratiques, s'occupe des plannings d'occupation des salles ainsi que la gestion des badges et du site internet du complexe (http://sport.loctudy.fr).
Sylvie Pochic assure l'entretien des locaux. Son emploi du temps est réparti sur quatre bâtiments communaux : le centre culturel, le complexe sportif, la médiathèque et l'atelier municipal.

«Le complexe est utilisé par 1 000 pratiquants en semaine. Cela implique une organisation rigoureuse, avec un règlement établi pour l'utilisation des salles. La salle est à la disposition également des trois écoles pour leurs activités sportives et les temps d'activités périscolaires. A cela s'ajoute les élèves de l'école Klaxon Rouge qui viennent dans le cadre de leur formation dans la pratique physique comme la danse» souligne Franck.

Le complexe sportif vu par les usagers

Ils sont présidents d'associations, professeurs ou pratiquants. Depuis cinq années ce sont eux qui animent cet outil sportif au service de la population et des passionnées de sports et de loisirs. Nous leur avons demandé leurs sentiments sur le complexe de Kerandouret.

Ghislaine Magoarou
YOGA

Ghislaine est professeur de Yoga depuis 21 ans sur la commune. Avant l'ouverture de la salle multi-activités, elle enseignait au Centre culturel. L'association «Loctudy Yoga Sukha Lys» a été créé l'an dernier qui rassemble une centaine de membres qui pratiquent sur cinq séances de cours. *«La salle est beaucoup plus fonctionnelle qu'une salle comme le centre culturel : nous avons un parquet pour notre activité, un vestiaire et nous disposons d'un local. Nous avons des pratiquants qui viennent de l'extérieur qui sont ravis par l'esthétisme du lieu»* souline Ghislaine. *«Les relations humaines sont très importantes pour l'organisation. Cependant la salle est victime de son succès : les créneaux libres pour pouvoir enseigner sont rares»*. L'association a sa page facebook : et propose une séance découverte de deux heures, le matin pendant les vacances scolaires.

Pascal Bourcier
JUDO

En un terme, Pascal définit le Dojo du complexe par *«une salle magnifique»* et précise que le club de Judo se pratiquait auparavant au stade de Kergolven. *«Ce complexe est idéal : bien adapté pour le judo par une surface de combat approprié pour faire des cours de qualité et un accès direct au vestiaire par la salle. Nous avons également un local pour le rangement de notre matériel»*. Actuellement 70 membres sont membres du Dojo Loctudiste. L'association n'utilise pas que la salle de judo, elle organise des tournois comme des championnats de Bretagne dans la grande salle où les tribunes permettent l'accès au public. *«Le complexe est bien situé géographiquement : au mois d'avril nous organisons un stage avec le Cercle Nautique de Loctudy et les déplacements sont ainsi réduits»*. Pascal souligne l'importance de la bonne cohabitation entre les associations utilisatrices des locaux *«Franck Le Dren est un bon chef d'orchestre pour la gestion de la disponibilité des salles»*.

https://www.facebook.com/Loctudy-yoga-sukha-1766287070305238/

Maïwenn et Laurianne Forget JUDO

Laurianne, 17 ans, a eu l'expérience de la pratique du judo dans les locaux de Kergolven et la comparaison avec la nouvelle salle *«est surprenante pour la qualité des tapis, des bancs pour le public, des vestiaires et l'éclairage. Auparavant nous devions sortir à l'extérieur pour aller au vestiaire, depuis nous avons un accès direct»*. Pour sa sœur Maïwenn, 12 ans, *«pratiquer un sport est un loisir, et le faire dans de bonnes conditions comme celles du dojo est un gros atout, nous avons le plaisir de venir aux entrainements»*.

Gwendal Quelaudren – HANDBALL CLUB BIGOUDEN

Le club de Handball est l'association la plus importante du complexe sportif avec 237 licenciés et 17 équipes. *«C'est un bon outil de travail, tous les visiteurs, que nous recevons pour les matchs à domicile, sont étonnés et ravis en découvrant les lieux. Le hand est un sport intergénérationnel pour l'association allant de 6 à 60 ans ! La salle est aménagée particulièrement pour le hand avec de l'espace derrière les buts. Des remerciements particuliers à la mairie ainsi qu'à Franck et Sylvie pour le travail au quotidien pour être à nos côtés.»*

Stéphane Durand – LOCTUDY BADMINTON LOISIR

Le badminton est une activité de loisir au sein de l'Amicale Laïque de Loctudy, où une trentaine d'inscrits pratique ce sport dans la grande salle depuis cinq ans. Les cours sont ouverts toute l'année y compris dans les périodes de vacances scolaires, avec deux créneaux et bientôt un troisième le dimanche de 10H à 12H. *«La salle est parfaite pour la pratique de cette activité. Le sol absorbe très bien les impacts et sa couleur permet une bonne vision du jeu. De même la couleur des murs permet une bonne vision des trajectoires du volant. L'éclairage n'est jamais éblouissant ; il en est de même pour les lampes. La salle est toujours agréablement chauffée et isolée l'hiver comme l'été et l'ensemble est toujours propre et bien entretenu»*. Stéphane se souvient également d'une anecdote quand le badminton a lieu pendant la saison estivale : *«Quelques anglais sont agréablement surpris de la grande qualité de cet équipement pour une commune comme Loctudy, certains souhaitent même revenir à Loctudy pour réutiliser la salle»*.

Loctudy, au fil des semaines

Voici un retour, non exhaustif, sur quelques évènements qui ont ponctué l'actualité loctudiste de ces derniers mois…

Lundi 31 octobre

Défilé d'Halloween dans le centre-ville

Une centaine d'enfants accompagnés de nombreux parents ont défilé pour la fête d'Halloween dans les rues du centre-ville de Loctudy. Les costumes étaient bien divers avec des sorcières, fantômes ou encore zombies. C'est une vraie réussite pour ce premier défilé de petits monstres pour les organisateurs du club de foot de l'ASL. Les élus ont commencé une distribution de friandises devant la mairie et les enfants ont poursuivi leur chemin dans les rues commerciales.

Mardi 1er novembre

Cérémonie des Péris en mer

La commémoration annuelle des disparus et péris en mer a rassemblé de nombreux Loctudistes au cimetière. Christine Zamuner, Maire et André Le Berre, Vice-président de la SNSM ont rendu hommage aux secouristes qui risquent leur vie pour sauver celle des autres. Ils ont aussi rappelé les difficultés et les risques du métier de marin, tout en soulignant que de nombreuses vies auraient pu être épargnées si d'élémentaires règles de prudence avaient été respectées. «*La question de la sécurité doit faire l'objet d'une prise de conscience individuelle et collective, notre territoire est historiquement lié à la pêche. Il doit le rester, mais pas à n'importe quel prix*» a souligné Christine Zamuner.

Jeudi 24 novembre

Pose de la première pierre pour les logements OPAC

La première pierre symbolique du programme de construction de neuf logements locatifs pour personnes âgées a été posée par Marie-Christine Coustans, présidente de l'OPAC de Quimper-Cornouaille et les élus. Ces pavillons de plain-pied sont construits dans le quartier de Pratouarc'h, proche du centre-ville et bénéficient des dernières normes énergétiques. «*L'OPAC construit de plus en plus de logements pour les seniors. Dans la société d'aujourd'hui, il faudra accompagner nos anciens le plus longtemps possible, car on peut remarquer que les personnes âgées arrivent dans les maisons de retraite de plus en plus tard et elles sont alors le plus souvent dépendantes*» souligne Marie-Christine Coustans. La construction des bâtiments devrait s'achever au dernier trimestre 2017.

Samedi 26 novembre

840 kg de collecte par la banque alimentaire

Les bénévoles du CCAS ont organisé la collecte au profit de la Banque alimentaire à l'entrée du supermarché Carrefour Market. Cette opération a permis de collecter 840 kg de denrées, dont beaucoup de produits d'hygiène. «Un chiffre très proche de celui réalisé l'année dernière», a commenté Marie-Ange Buannic, adjointe aux affaires sociales. Les produits collectés seront distribués par les membres du CCAS, deux fois par mois, aux personnes de la commune qui connaissent des difficultés.

Samedi 3 décembre

Deuxième édition du Téléhon par plusieurs associations

Grâce aux nombreux bénévoles de quatorze associations et pilotées par le Comité des Fêtes et le Centre culturel, les animations qui étaient proposées ont permis de récolter la somme de 5.796 euros. Cette mobilisation et la mutualisation des volontés associatives se sont révélées payantes, malgré un léger recul par rapport aux fonds récoltés l'année dernière, sans doute en raison par des conditions météo. Pour Eric Le Guen, coordonnateur du Téléthon dans le Finistère Sud : «*Le Téléthon, c'est une somme de petits mouvements. Mais c'est avec des grains de sable que l'on fait de belles plages*». A savoir que 55 % de l'argent recueilli serviront à la recherche et 30 % seront distribués à l'aide aux familles.

Mercredi 28 décembre

Le bain des sirènes

Le premier bain des sirènes avait été organisé en 2015, et suite au succès et à l'encouragement des baigneurs, le Comité des fêtes FAR a renouvelé ce moment convivial à Lodonnec, suivi par plus de 200 personnes admiratives des quarante nageurs qui se sont baignés dans une eau à 11° C et cela sous un ciel bleu de fin d'année. Par précaution, quelques sauveteurs de la SNSM étaient aussi du rendez-vous, plongeurs en mer et secouristes à terre, prêts à intervenir en cas de besoin. Le vin chaud était servi par les bénévoles du FAR à la sortie des baigneurs pour réconforter de ce dernier bain de l'année 2016.

Jeudi 19 janvier

Début du recensement

Le recensement de la population de la commune a eu lieu du 19 janvier au 18 février dans les maisons individuelles et les appartements de la commune. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et de la Mairie est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. Selon la procédure, les habitants ont reçu la visite d'un agent recenseur pour remplir les questionnaires si vous ne l'avez pas fait par internet.

Lundi 23 janvier

Rendez-vous des associations pour les animations

Près d'une cinquantaine d'associations étaient présentes à la salle polyvalente pour la réunion de début d'année organisée par Philippe Méhu et Sylvain Cosnard, élus en charge des associations et des animations. C'est un rendez-vous incontournable pour les associations afin de valider le calendrier des animations de l'année 2017. Une fois que le calendrier est validé par les responsables d'associations, les dates retenues permettent la réalisation du guide des animations de l'été. Plus de 100 dates sont déjà définies en juillet et août, mêlant concerts, repas en plein air, braderies, fêtes, compétitions sportives et rendez-vous culturels.

Mercredi 15 février

Visite du Préfet

Pascal Lelarge, Préfet du Finistère, et Alain Castanier, Secrétaire général de la préfecture, sont venus rencontrer les élus de Loctudy et d'Ile Tudy. Cette rencontre a été l'occasion pour Christine Zamuner et Eric Jousseaume, maires des deux communes de faire part de leurs préoccupations, notamment l'application du Plan de prévention des risques littoraux, de la réglementation s'agissant de la révision du Plan local d'urbanisme. Les deux communes ont également présenté leur stratégie portuaire.

Samedi 18 février

La charte d'engagement signée pour la Route de l'Amitié.

Les élus des communes escales de l'édition 2017 ont répondu présents à Bruno Le Port, président de l'association *«Fête du vent et de la mer»* et responsable de la Route de l'amitié à la capitainerie du port de Lorient afin de signer la charte d'engagement de leur commune et finaliser les animations et repas qui jalonneront cette nouvelle édition. Jean Laouenan, adjoint à l'économie et au tourisme, représentait Loctudy. Notre ville accueillera la Route de l'amitié le 7 août prochain. Entre 170 et 180 bateaux sont attendus dans le port.

Cérémonie des vœux du maire : les enjeux pour 2017

Après un préambule musical avec le Bagad de Loctudy, le groupe Batucada et la venue de la Reine des Brodeuses et de ses dauphines, Christine Zamuner a développé le bilan des réalisations d'une année 2016 qualifiée de «sportive» pour les élus impliqués dans leurs missions. C'est un nombre de dossiers importants qui sont traités comme le plan de submersion marine, l'élaboration du Plan local d'urbanisme, le dossier de l'interface ville port, le transfert de l'office de tourisme à l'intercommunalité, le projet de la conserverie Le Gall, et l'avenir et le développement du port.

En début de discours, Christine Zamuner a rappelé les axes et les enjeux prioritaires qui animent l'équipe municipale : l'économie, le tourisme, le bien-être des concitoyens, la défense de l'emploi, la santé, le maintien des enfants dans les écoles, l'implantation de nouveaux commerces ou artisans et nouvelles entreprises.

Les projets de 2017 ne manquent pas. Premièrement **l'interface Ville-Port** rentre dans sa phase pré-opérationnelle. C'est le projet phare de l'équipe municipale et il est le lien entre les volets touristique et économique du programme de la mandature. Ce projet vise essentiellement à recréer un lien entre le centre ville et l'espace portuaire, en restructurant la place de la mairie, en aménageant l'étang de Pen ar Vir et l'espace de Pors Bihan pour en faire un lieu de vie et de promenade.

Un deuxième projet est mené avec l'Ile-Tudy. Il concerne **le développement et l'aménagement du port de Loctudy-Ile-Tudy** avec un double objectif : la valorisation touristique de l'espace pêche afin d'attirer davantage de visiteurs et la mise au point d'une stratégie de développement de l'espace plaisance. Ce projet intervient dans le contexte de la redistribution des compétences portuaires instituées par la loi NOTRe et la création du futur syndicat mixte de gestion des ports de pêche et de plaisance cornouaillais, opérationnel le 1er janvier 2018. *«Je suis intimement persuadée des grands enjeux économiques pour notre territoire bigouden que représente cette nouvelle structure. L'union, en matière de pêche, de nos cinq places portuaires nous permettra de garder notre place».*

Également à l'ordre du jour des projets pour cette année : **le dernier tronçon de la VC5** entre Hent-Croas et Kergoff qui est en cours de travaux. Le point fort de ce chantier est la sécurisation des déplacements doux et l'embellissement du cadre de vie pour cet axe routier important dans Loctudy. Le dossier de restauration de la **Conserverie Le Gall** poursuit son chemin puisque les études se feront en 2017 afin que les travaux démarrent en 2018. *«Cette opération s'inscrit pleinement dans le schéma de développement touristique et économique du Conseil municipal».*

Le Maire a conclu par une citation de Marc Levy : *«Ayez la sérénité d'accepter ce que vous ne pouvez pas changer, le courage de changer ce que vous pouvez, et surtout la sagesse d'en connaître la différence».*

2016, Les chiffrés-clés

L'état-civil

16 naissances (15 en 2015)

75 décès (66 en 2015)

20 mariages (14 en 2015)

L'urbanisme

60 permis de construire, le chiffre le plus important depuis cinq ans.

La nouvelle organisation des cartes nationales d'identité

Depuis le 1er décembre 2016, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité ont évolué pour notre région : seules 110 mairies bretonnes sont en mesure de délivrer une carte d'identité. Calqué sur la délivrance des passeports, le nouveau dispositif expérimenté en Bretagne est piloté par la Préfecture du Finistère avec une généralisation à toute la France en 2017.

C'est une démarche nouvelle pour les habitants des communes bretonnes qui doivent désormais se rendre dans l'une des 110 communes bénéficiant d'un «dispositif de recueil» pour faire une demande de carte d'identité. Pour le Finistère, c'est un réseau de 30 communes qui a été constitué. Pour le secteur du Pays Bigouden, les mairies équipées du dispositif sont Pont-l'Abbé et Plonéour-Lanvern.

Pourquoi un dispositif de recueil ?

Cette procédure répond aux impératifs de sécurité ainsi que de lutte contre la fraude documentaire et l'usurpation d'identité qui s'attachent à la délivrance et à l'utilisation des documents officiels. L'Etat a ainsi fait appel aux nouvelles technologies pour permettre aux demandeurs internautes d'adresser depuis leur ordinateur ou tablette numérique une pré-demande en ligne de carte d'identité (pour une nouvelle carte ou son renouvellement) à l'Agence Nationale des Titres Sécurisées à l'adresse suivante :

https://predemande-cni.ants.gouv.fr/

Un autre objectif est de raccourcir les délais de réalisation des cartes d'identité par le biais de la télétransmission des informations entre les mairies équipées et les centres de fabrication. Les mairies équipées permettent notamment de scanner les empreintes digitales du demandeur (à l'image du dispositif mis en place, en 2008, pour les demandes de passeport biométrique). Pour les personnes ayant des difficultés, le personnel de l'accueil de la mairie de Loctudy peut apporter l'aide nécessaire à la réalisation du dossier en ligne.

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.

Je prends contact avec l'une des 110 mairies de Bretagne équipées de bornes biométriques.

Je rassemble les pièces justificatives.

Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Autorisation de sortie du territoire des mineurs

L'autorisation de sortie du territoire est applicable à tous les mineurs, voyageant sans titulaire de l'autorité parentale. Elle s'applique à tous les voyages qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques…). Le dispositif ne dispense pas le mineur d'être en possession des autres documents de voyage nécessaires. Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Un formulaire est accessible par l'usager sur le site internet :

www.service-public.fr (la mairie met à disposition des usagers le formulaire en version papier). Cette autorisation doit être signée par un titulaire de l'autorité parentale. Une copie de la pièce d'identité du signataire est jointe au formulaire.

Deux nouvelles associations

Parkour Old School Loctudy

«Parkour Old School Loctudy» est une association créée par Dominique Lexilus. *«Cela fait15 ans que je pratique le Parkour ou l'art du déplacement, popularisé par le film Les Yamakasis. J'ai été formé par le créateur du Parkour, David Belle. Je suis Tracer professionnel et ai participé à plusieurs longs métrages (Banlieue 13, Babylon AD), clips et publicités (comme Coca-Cola aux Etats-Unis). J'ai enseigné et formé de nombreuses personnes à travers le monde : en Angleterre avec Parkour Génération, en Italie, Finlande, Pologne et Pays-Bas avec Pawa. J'ai été membre du jury City of rage de Red Bull en Pologne. Installé depuis deux ans à Loctudy, je souhaite y enseigner ma passion».*
Les cours se déroulent au Complexe sportif (salle multi-activités), le mercredi, de 19h15 à 20h30, pour les adultes et le samedi, de 13h à 13h45 (3 à 5 ans), de 13h45 à 14h30 (5 à 7 ans), de 14h30 à 15h30 (8 à 11 ans) enfin de 15h30 à 16h30 (11 à 14 ans).
Président : Dominique Lexilus, trésorière : Elodie Lexilus.
Tél : 06 28 65 08 05, Mail : pk.oldschool-loctudy@outlook.com

Monde en poésie

Fondée par Brigitte Maillard, l'association «Monde en poésie» a pour objet de favoriser la rencontre autour de la lecture, l'écriture et la poésie. Elle participe ou organise aussi des manifestations littéraires ou toutes autres activités en lien avec la littérature, la poésie ou le développement personnel. Enfin, elle a également pour activité l'édition et la diffusion de livres sous l'enseigne «Monde en poésie». ***«Ensemble, renouons avec une pensée poétique du monde, pour que vivent la poésie le monde et les mots pour le dire. La part poétique de la vie dévoile et enrichit notre sensibilité. Aller à sa rencontre est une formidable aventure !»*** dit Brigitte Maillard. A noter, la nouvelle parution de Monde en poésie-éditions : La rivière de Pont-l'Abbé, un recueil de l'intégralité des textes poétiques reçus par le Collectif «Les plumes du paon» lors du premier «Salon du livre bigouden» qui s'est déroulé à Pont-l'Abbé en décembre 2016.
Présidente : Brigitte Maillard, trésorière : Martine Gensac.
Tél : 06 28 05 11 11, Mail : mondeenpoesie@gmail.com
https://mondeenpoesieeditions.blogspot.fr/
http://www.mondeenpoesie.net/

Bagad Loktudi : 6 ans déjà...

Déjà la 6ème année de travail pour les trois pupitres qui composent le groupe des sonneurs du Bagad Loktudi (bombarde, cornemuse et caisse claire). Ils sont désormais 46 sur scène, répartis entre deux formations : le bagad et la Batucada, qui comprennent respectivement 31 et 20 musiciens.
«La batucada est un genre de musique avec des percussions traditionnelles du Brésil. Nous avons ouvert ce cours début septembre et notre groupe démarre très fort : nous sommes sollicités de partout et l'on créé des émules dans la région !» déclare Luc Toullec, animateur de cette formation.
Le bagad quant à lui, se développe pas à pas, mais en assurant ses bases. *«Nous créons une formation qui ne soit pas qu'un groupe loisir, mais qui permette une intégration musicale très rapide. Le bagad offre aux jeunes un groupe structuré, qui demande de la présence et du travail personnel. Il faut savoir s'investir pour réussir, tout en se faisant plaisir lors des manifestations festives !»* explique Yves Truchassout, secrétaire et coordinateur de l'association. *«Notre objectif cette saison, se présenter aux concours de 5ème catégorie, sachant que l'année passée, nous avons présenté le concours Skolaj et avons terminé à la seconde place»* ajoute-t-il.
Ce sont les professeurs de BAS (Bagad Ar Sonerien) qui assurent les Cours. Ils sont trois : Bertrand Louet, Vincent Gestin et Josselin Dubois. A noter que cette année, le Bagad Loktudi sera sur scène lors du Défi des ports de pêche, de la Fête Bretonne, du défilé des Brodeuses et du Mondial Folk à Plozevet. Bien intégrés dans la vie locale, ils seront également présents chaque lundi de l'été, à 11h, place de la Mairie, pour l'accueil des vacanciers.
«L'association compte 55 adhérents. Tout cela est construit grâce à l'implication des élèves et des professeurs et n'aurait pas pu exister sans le soutien financier de nos sponsors et de la municipalité. Nous sommes toujours à la recherche de musiciens et de mécènes» conclut Marie-Paule Donniou, présidente du Bagad Loktudi.

Quatre nouveaux présidents

Ophélie Chaluleau
APE de l'école Jules Ferry

Succédant à Marine Renaudin, **Ophélie Chaluleau** a été élue présidente de l'Association des Parents d'Elèves de l'école Jules Ferry en octobre dernier. *« Le bureau a été totalement renouvelé. De ce fait, cette première année est pour nous une année test. Nous allons relancer les traditionnels évènements tels que le Troc et puces, la vente de pain doux et la kermesse, avec toujours comme objectif d'aider financièrement les sorties scolaires. Je vous invite donc, d'ores et déjà, à notre Troc et puces le lundi 17 avril au Centre culturel. A noter également la paëlla à emporter, que nous proposerons, en partenariat avec l'Amicale Laïque, le 19 mai, et la kermesse de l'école, le 24 juin. Nous avons plusieurs idées pour l'an prochain mais il serait nécessaire que tous les parents, à leur manière, s'investissent dans les projets de l'association»* déclare la nouvelle présidente.

Le bureau : Ophélie Chaluleau, présidente ; Stéphanie Duc, vice-présidente ; Ludovic Bodrais, trésorier ; Manon Dubois, secrétaire.

Contact : 06 68 65 55 91 ou apejulesferry@laposte.fr

Jacques Le Cossec
APLOC

La disparition prématurée de **Denis Morvan**, président de l'APLOC (Association des Plaisanciers de Loctudy) a provoqué de nouvelles élection au sein du bureau. C'est désormais Jacques Le Cossec qui assure le rôle de président. *«Je souligne le travail effectué par mes prédécesseurs et souhaite que l'APLOC demeure un espace de rencontre d'entraide et d'information pour tous les plaisanciers, en demeurant un interlocuteur constructif et vigilant auprès des autorités»* déclare le nouveau président. Parmi les nombreuses animations organisées par l'association, à noter l'opération «Tous en mer», un geste solidaire envers les personnes en situation de handicap en leur permettant de découvrir les joies de la plaisance ainsi que les deux accueils touristiques des plaisanciers, le 6 juillet et le 11 août.

Le bureau : Jacques Le Cossec, président ; Catherine Zaccagnini, trésorière ; Georges Cannic, trésorier adjoint ; Jean-Pierre Eugène, secrétaire ; Patrice Havy, secrétaire adjoint.

Contact : aploc29@gmail.com

Danielle Loupiac
Lire et faire lire

Association très active dans les trois écoles de la commune, Lire et faire lire a une nouvelle responsable en la personne de **Danielle Loupiac**. *«Je succède à Jacques Pensec qui a assuré cette fonction pendant une quinzaine d'années. Soutenue par la Ligue de l'enseignement, cette association vise à développer le goût de lire et participe à la lutte contre l'Illettrisme. Nous sommes 13 bénévoles engagés dans un court moment de lecture avec quelques enfants volontaires après le repas. Mon rôle est de diffuser les informations provenant de l'antenne départementale : formations, connaissance des publications et de l'édition pour la jeunesse, rencontres avec des auteurs, des illustrateurs, des professionnels, etc… Soutenir le lien entre les différents intervenants»* explique la nouvelle responsable. Médiation enfants/séniors/lecture, les bonnes volontés sont les bienvenues, dans la mesure des compétences et disponibilités de chacun.

Responsable : Danielle Loupiac, Mail : jloupiac@wanadoo.fr

Sylvain Cosnard
OGEC de l'école Saint Tudy

L'OGEC de l'école Saint Tudy (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique) est une association chargée de gérer les finances de l'école Saint Tudy. Succédant à Geneviève Guyot, ce mois de mars **Sylvain Cosnard** a été élu président de l'association. *« Outre la gestion quotidienne, notre but est de contibuer au dynamisme de l'école. D'ores et déjà, nous prévoyons d'égayer le bâtiment en y apposant, en façade, une fresque décorative. A noter également que nous travaillons main dans la main avec l'association des parents d'élèves (APEL Saint tudy), dans le même objectif de développement de l'école »* déclare le nouveau président.

Le bureau : Sylvain Cosnard, président ; Geneviève Guyot, trésorière ; Dominique Lexilus, secrétaire

Contact : ogec.st.tudy@gmail.com

Animations : les temps forts de l'été…

La réunion de programmation des animations, qui s'est déroulée en janvier dernier, a permis de valider un programme estival déjà dense. Il sera détaillé dans le prochain «Guide des animations estivales» qui sera diffusé via votre magazine municipal, en juin prochain. En avant première, voici un extrait de ce programme estival…

Les «Mercredis en musique»

Instauré par le Comité des fêtes FAR, ce rendez-vous itinérant, programmé chaque mercredi de l'été vers 19h, séduit de plus en plus de monde. Pour cette 3ème édition, la programmation est bouclée avec tous styles de musique au programme !

Défi des ports de pêche

L'un des évènements majeurs du Pays Bigouden, avec comme centre névralgique le port de Lesconil, sera le défi des ports de pêche. A Loctudy, les animations sont prévues le dimanche 21 mai en après-midi, avec la présentation des équipages au port de plaisance.

Hissez l'Etoile

Ce sera la 2ème saison où la commune accueille un spectacle professionnel dans le cadre du festival de cirque «Hissez l'étoile» qui réunit l'école de cirque Naphtaline et les communes de Plobannalec-Lesconil et Loctudy. Pour Loctudy, rendez-vous sur le parking du Centre culturel le samedi 3 juin pour une prestation de vélo acrobatique de la Cie RasOTerrA.

Arts in Loc

C'est une nouveauté à Loctudy. Un objectif, faire découvrir les artistes et artisans-créateurs de la commune, à un large public. Après le rendez-vous du printemps (découverte des ateliers le 9 avril), une sélection d'œuvres sera présentée au public les 8 et 9 juillet au Centre culturel.

Mondial Topper

13 nationalités, entre 170 et 200 bateaux attendus, le Mondial Topper (régate de dériveurs) qui se déroulera sur le site de Langoz du 22 au 28 juillet va surement attirer du monde ! Au fil des années, le CNL s'impose comme organisateur de compétitions internationales. A noter, pour la 1ère fois en Europe continentale sur cette classe, la présence d'une délégation chinoise.

La comédie met le cap sur Loctudy

Après un galop d'essai en 2015, 2016 a permis d'installer cet évènement théâtral à Loctudy : environ 700 spectateurs ont assisté aux quatre comédies proposées ! Cette année, la troupe de 4L Productions sera sur scène du lundi 31 juillet au samedi 5 août, avec au programme quatre nouvelles comédies…

La Fête Bretonne

C'est sans doute la plus ancienne fête populaire de Loctudy. Alliant défilé en costumes traditionnels, kermesse et présentation de groupes folkloriques, cette manifestation qui se déroulera cette année le dimanche 6 août à l'Espace Pors-Bihan.

Rock in Loc et Route de l'Amitié

Réservez votre lundi 7 août ! Deux évènements majeurs le même jour : l'arrivée des 170 bateaux de la Route de l'Amitié et la 5ème édition du Rock in Loc. Outre les différentes animations, sur scène à 19h, Les Têtards ; à 20h, Eagle IV ; à 21h, Guitar Express et en «guest star» à 22h, Danny Boy. La soirée sera clôturée par un feu d'artifice.

Fête Nautique

Relancée l'an passé par le Comité des fêtes FAR, la Fête Nautique se tiendra le lundi 14 août, sur le Quai Nord du Port de pêche. Au programme, les attractions, stands et démonstrations habituelles liées au monde maritime, le feu d'artifice et peut-être la présence d'un navire militaire…

A venir au Centre culturel…

Voici un petit focus sur quelques rendez-vous, programmés au Centre culturel, pour les semaines à venir. Les propositions sont beaucoup plus nombreuses, aussi, vous les trouverez listées en dernière de couverture de votre revue : conférences, causeries, ciné-club, lecture-spectacle, répétitions publiques du Bagad Loktudi, expo, etc…

Arts in Loc : faire découvrir les talents loctudistes

Notre objectif, faire découvrir la diversité et la qualité des créations des artistes et artisans-créateurs de Loctudy, qu'ils soient professionnels ou amateurs. Plus qu'un salon, cet évènement doit aussi être un moment d'échange, que ce soit entre exposants ou exposants/visiteurs.

Rendez-vous donc le Dimanche 9 avril, pour une découverte des ateliers d'artistes et leur univers. Un stand d'accueil sera installé au Square de Poulavillec pour accueillir les visiteurs à la recherche d'informations.

Un plan est joint à votre revue.

Les samedi 8 et dimanche 9 juillet, ce sera l'espace du Centre culturel qui accueillera une sélection d'œuvres.

Gratuit. Renseignements : 02 98 87 92 67.

Samedi 3 Juin
17h - Centre Culturel

Samedi 20 Mai
20h30 - Centre Culturel

Samedi 15 Avril
20h30 - Centre Culturel

Samedi 13 Mai
20h30 - Centre Culturel

1ère Partie : LITTLE SHOES
Duo acoustique guitare – voix
(Pop/Rock)

Samedi 1er Avril
20h30 - Centre Culturel

Humour, Théâtre, Rock, Cirque…

Le «passeur»(2ème partie)

Du service privé à la gestion communale

Dès 1960 le développement des transports automobiles terrestres modifie progressivement les habitudes des usagers, la fréquentation du service diminue.

A partir de 1974, les tarifs sont révisés, les horaires d'hivers et des jours fériés sont réduits à deux départs par jour, la subvention d'exploitation versée au concessionnaire par le département et les deux communes est augmentée chaque année. Malgré ces aménagements l'exploitation du service devient préoccupante. A l'occasion du terme, au 31/12/1976, de la concession accordée à Pierre Pochic, la préfecture prépare une nouvelle adjudication sur la base d'un cahier des charges adopté le 19/1/1976, elle s'avère infructueuse le 28 Janvier 1977. En accord avec la commune de Loctudy et les services de l'Etat, la commune de l'Ile Tudy accepte d'assurer le service de *«passage pour piétons par bac automobile entre l'Ile Tudy et Loctudy»* (décision du conseil municipal de L'Île Tudy du 27/6/77). La commune de Loctudy participe pour moitié au déficit des dépenses d'exploitation et d'investissement. Puis en 1981 le département du Finistère attribue annuellement une subvention permettant d'atténuer les contributions des deux communes au déficit du service.

La fréquentation estivale est croissante, dès 1960 elle représente plus de 50 % de la fréquentation annuelle, en 2000 elle atteint 88 %. Dès 1960 les passagers d'été représentent plus de 50% de la fréquentation annuelle. Ils atteignent les 88% en 2000. Cette évolution conduit le gestionnaire à limiter le service aux mois d'été et aux vacances scolaires.

Sur les 10 dernières années le nombre de passagers a augmenté de 42% (50276 en 2016) et celui des vélos embarqués de 172%. Quelles que soient les orientations politiques des municipalités, cette organisation intercommunale donne satisfaction et perdure. Son principe sera repris en 2000 pour la gestion et l'entretien de la tourelle La (Les) «Perdrix».

Du Rêve bleu à Tudy

En 1977, les deux communes acquièrent, à parts égales, un bateau en bois de 1958, le Rêve bleu, (coque rouge) de 7m de long, équipé d'un moteur diesel de 11CV mais d'une capacité limitée à 8 passagers. Il s'avère insuffisant l'été. Son remplacement devient une urgence. La construction d'un bateau neuf est décidée. Les discussions sont tendues et portent sur le choix du matériau de la coque : acier ou bois ? Les délais de livraison, les chantiers à consulter…

La proposition du chantier Marcel Cariou de Larvor est finalement retenue avec un engagement de livraison pour juin 1978. Les formes du bateau sont extrapolées des épures d'un bateau de pêche, le Didrouz récemment mis à l'eau pour le compte de Jean Jacques Chever.

Le constructeur prévoit un bateau *«un peu plus rond, plus large avec moins de calant d'eau»*. Construit en acajou et équipé pour la mécanique et la forge par l'atelier de Marcel Struillou de Larvor, le bateau sera mis à l'eau en juillet 1978 et baptisé Tudy en présence du maire de Loctudy Sébastien Guiziou et de Auguste Feunteun maire de l'Ile Tudy. La fille de Marcel Cariou en sera la marraine.

«J'ai eu de la misère à le faire homologuer comme vedette à passagers» se souvient Marcel Cariou. Il a fallu de nombreux essais, des démarches administratives et l'appui d'élus pour obtenir cette homologation avec des recommandations concernant le compartimentage des espaces, le dispositif de lutte contre les incendies et l'exploitation exclusivement conforme aux caractéristiques générales prises en compte par la commission régionale de sécurité.
Au cours de ses 38 années de service Tudy n'a subi que deux tranches de gros travaux. En 2007 remplacement du moteur par un 85CV et réfection de pièces de coques. En 2015 travaux de charpente marine à Lesconil au chantier Scuiller : remplacement du tableau arrière, réfection du franc-bord, changement de certaines lisses et mise en conformité du coffre d'accès au compartiment moteur, prolongement de la casquette de la cabine.
Chaque année le passeur assure lui même de nombreux travaux : peinture, changement de pièces diverses, entretien du moteur, etc.

Les passeurs

Recruté en 1977 comme employé municipal et inscrit maritime Gilles Le Bolzer de l'Ile Tudy est à la barre de Tudy, juqu'en 2004, aidé l'été par des équipiers. Il exerce le rôle du passeur avec humour, bonne humeur, fermeté et régularité. En 2005 une expérience malheureuse impose un nouveau recrutement. Robert Perez prend la barre de 2006 à 2016, il s'investit fortement dans la gestion de Tudy qu'il considère *«comme son bateau»*. Aujourd'hui Grégory Drezen apporte ses compétences au service des passagers.
Si la fonction de passeur exige des compétences maritimes et une polyvalence technique, elle comprend aussi une dimension relationnelle avec les passagers pour promouvoir l'offre touristique du territoire et la complémentarité des atouts des communes riveraines. *«Le passeur fait en sorte que les passagers soient heureux. Il conditionne le reste de leur journée en leur offrant une mini-croisière, bref moment de découverte et de détente sur l'eau».*

Et demain ?

Des aménagements sont en projets pour faire accoster Tudy au plus près du centre de Loctudy et du coté de l'Ile Tudy pour faciliter les débarquements à la cale.
Le remplacement du bateau est à envisager d'ici 5 à 10 ans, déjà les idées se confrontent, quel type de bateau, un bac fonctionnel, un bateau traditionnel ? Quelle propulsion ?… Le passeur est un atout de charme pour la valorisation de la rivière An Teïr.

Retrouvez la première partie de l'histoire du passeur dans l'Estran n°66 (juin 2016). Egalement consultable en ligne sur : www.loctudy.fr

Comment recevoir votre magazine municipal ?

La revue L'Estran et son Supplément Jeunes sont diffusés trois fois par an.
Pour les recevoir par voie postale, il est nécessaire de s'inscrire auprès de associations@loctudy.fr en précisant votre titre et qualité, nom et prénom, adresse. Si vous n'avez pas d'accès Internet, vous pouvez également faire cette démarche à l'accueil du Centre culturel (tél : 02 98 87 92 67).
Une fois inscrit, seul un retour en Mairie des magazines, pour cause d'impossibilité de distribution, fait que vous seriez rayé des listes (destinataire inconnu à l'adresse, boite à lettre non-conforme, etc…)
Si vous souhaitez apporter des modifications à vos coordonnées, vous contactez toujours le service «associations» au Centre culturel.
Autre façon d'obtenir votre magazine : après la diffusion par la Poste, plus de 1 000 exemplaires sont mis à disposition dans la majorité des commerces de la commune, ainsi qu'à l'accueil des bâtiments municipaux.
Enfin, dès la validation par le Comité de rédaction, vous pouvez le lire en ligne sur :
www.loctudy.fr
A noter également que grâce à l'action de Josée Le Dour, bénévole à l'Association des Donneurs de Voix, ces revues sont également mises à disposition des déficients visuels, en format audio.
En résumé, pour toutes demandes concernant la diffusion de l'Estran, une adresse : l'accueil du Centre culturel ou un mail : associations@loctudy.fr

Note de lecture

Nos résidents écrivent

Ariane Perdrigal «Mémoires d'Afrique»

Après avoir écrit plusieurs romans dont «Charles» et «Les oiseaux de passage», Ariane a changé de registre.
Dans un style vivant, elle a rédigé les souvenirs d'un médecin qui, dans les années 1950, a fait partie du «Service de prophylaxie et d'hygiène mobile de l'Afrique Centrale».
Paul Larvor, âgé aujourd'hui de 94 ans, nous livre sous la plume de l'auteur, le récit d'une action pleine de risques, faite au profit de peuples frappés par les épidémies.
Les amoureux de l'Afrique découvriront en lisant ce livre, une facette humaniste de la colonisation française.
Neriah Editions 2015

Thierry Louarn (TILT) «Dans ta Gaule !!!»

Loctudiste de souche, graphiste-illustrateur, Thierry participe activement, depuis 1996, à la rédaction de notre bulletin municipal qui a pris son nom «L'Estran –An aod veo» en 1997. Il a en charge la production de la maquette et la mise en page. C'est d'ailleurs dans ces colonnes qu'il commencera ses dessins de presse.
Il vient de publier à compte d'auteur, sous le pseudonyme de «TILT», un recueil d'une centaine de dessins humoristiques, dans lesquels il jette un regard sans complaisance sur la société française contemporaine.
Pour le promouvoir, «likez»
www.facebook.com/thierry.louarn3
et soutenez www.tipee.com/la-page-a-tilt

Collectif Les plumes du paon «La rivière de Pont-l'Abbé – poèmes»

Cette belle ria, appelée autrefois «An Teïr» du fait de ses trois bras de mer, a toujours succité l'intérêt des historiens, des peintres et même l'enthousiasme des poètes. Elle a fait l'objet de plusieurs descriptions élogieuses. C'est tout naturellement que l'association «Monde en poésie» l'a retenue comme thème lors du premier salon du livre Bigouden (2016).
Avec la préface de Brigitte Maillard, présidente, l'intégralité des textes poétiques reçus par le «Collectif Les plumes du paon» a été publiée dans un recueil illustré. Les auteurs des chefs d'œuvres écrits en Français et en Breton ont reçu un prix. En parcourant avec finesse cet ouvrage, le lecteur découvrira la grande sensibilité dont ont fait preuve les poètes bigoudens, fascinés par ce cours d'eau magique, à la fois maritime et fluvial.
Monde en poésie éditions
www.mondeenpoesie.net

Marina Lacire-Briffaut, nouvelle réflexologue
Après deux ans de formation, Marina LACIRE-BRIFFAUT, est diplômée de l'école de réflexologie intégrative de Treffieux (44). Elle vient d'ouvrir son cabinet de réflexologie à Lohan (près de Coz-Castel). Elle est affiliée Fédération Française des Réflexologues. «J'ai toujours travaillé dans le milieu médical, ce nouvel engagement est pour moi une nouvelle façon d'accompagner et de soulager les patients» souligne Marina. La réflexologie intégrative est une technique de digito-pression exercée sur le pied. Un toucher spécifique (selon tout un ensemble de techniques variées), appliqué sur des zones réflexes du pied permet ainsi de localiser et dissiper les tensions afin de rétablir l'équilibre du corps. La réflexologie libère les facultés d'auto-guérison de l'organisme et permet de soulager divers troubles sans traitement médicamenteux : stress, douleurs articulaires, insomnies, migraines, etc… La réflexologie permet également d'atténuer les effets secondaires de traitements lourds.
Pratique : Cabinet de réflexologie Marina Lacire-Briffaut, Lohan, Loctudy.
Tél : 06 29 55 08 37. Consultation sur rendez-vous du lundi au samedi.
Site : www.reflexologie-loctudy.fr

Gauthier Le Gall, peinture et ravalement
Gauthier Le Gall vient de créer une nouvelle entreprise sur la commune. Originaire de Pont-l'Abbé ce jeune artisan peintre, possède une solide expérience d'une dizaine d'années acquise dans l'entreprise de son père, située à Plouhinec, où il a fait ses armes et son apprentissage. Il a ensuite travaillé pour celle de Michel Le Du, à Pleuven, où il a complété son expérience. Depuis le début de l'année, il vole de ses propres ailes et propose ses services de peinture, que ce soit en intérieur ou en extérieur, décoration, traitement de toiture (démoussage) et ravalement. Il intervient sur tout le Pays Bigouden et même au-delà. Les devis sont gratuits.
Pratique : Gauthier Le Gall, 10 rue Camille Boiry, Loctudy.
Tél : 02 98 94 93 22 ou 06 37 09 69 43. Mail : gauthierlegall@yahoo.fr

Catherine Schwenk, Pharmacie du Port
Après 30 ans de services à la population de Loctudy, Catherine Guillard confie sa pharmacie à Catherine Schwenk à partir du 1er Mars 2017. La pharmacie prendra le nom de «Pharmacie du Port». Allopathie, homéopathie, phytothérapie, aromathérapie et produits de soins vous seront délivrés par l'équipe que vous connaissez bien, Morgane, Karine et Elodie.
L'équipe vous proposera également des conseils en dermatologie et dermo-cosmétique. Seront également à votre disposition des produits d'orthopédie, du matériel médical et d'aide au maintien à domicile, ainsi qu'un service de livraison à domicile pour les personnes ayant des difficultés de déplacement.
Pratique : Pharmacie du Port, 9 rue du Port, Loctudy. Tél : 02 98 87 46 90 ou Fax : 02 98 87 94 79. Mail : pharmaportloctudy@off.secure.com

Annonce

L'Union Bretonne des Combattants (UBC) de Loctudy a créé, il y a 2 ans, une commission spéciale destinée à rendre hommage aux soldats de Loctudy morts pour la France durant la guerre 1914-1918.
Des recherches ont été effectuées pour chacun des 103 soldats inscrits sur le Monument aux Morts de notre commune : date, lieux de naissance et de décès, les parents…
Avec le concours de la mairie l'UBC souhaite organiser une exposition qui pourrait avoir lieu en fin d'année.
Pour ce faire, elle sollicite toutes les personnes ayant en leur possession des lettres, photos, décorations, uniformes, cartes postales, objets… qui accepteraient de les confier le temps de cette exposition.
Il est prévu d'associer les écoles de la commune à cet évènement.
Contacts :
Joël Andro : 06 60 34 37 76 ou 02 98 87 55 67 (HR)
Arlette Vantouroux : 02 98 87 99 86

L'URBANISME SOUS TUTELLE DE L'ETAT

Les élus de «Loctudy c'est vous»

M. RAPHALEN, H. PENAULT, A. CORCUFF

A compter du 25 mars prochain et pour plusieurs mois, la Commune ne disposera plus de document d'urbanisme de référence pour la délivrance des autorisations (Permis de Construire, Déclarations de travaux, …).
LOCTUDY fera partie des «mauvais élèves» qui n'ont pas su approuver un Plan Local d'Urbanisme dans les délais réglementaires (3 ans après la publication de la loi ALUR du 24 mars 2014).
C'est déjà sous la contrainte réglementaire que le Conseil Municipal avait décidé le 6 mars 2015 de lancer l'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme. Mme le Maire nous avait assuré à plusieurs reprises à cette époque que la procédure serait menée à son terme dans le délai imparti.
Dans le meilleur des cas, la finalisation de ce document et l'approbation par le Conseil Municipal n'interviendra pas avant plusieurs mois, voire une année.
En l'absence de document d'urbanisme,, c'est le Préfet qui va gérer pendant cette période l'urbanisme sur la Commune sur la base du Règlement National d'Urbanisme (Mme le Maire ne fera que signer les décisions préparées par les Services de l'Etat).
Les principes et règles contenus dans le Code de l'Urbanisme sont très générales et l'absence de carte de zonage délimitant les secteurs constructibles ou inconstructibles et de règlement particulier risquent de bloquer tout nouveau projet de construction nouvelle pour les particuliers et les entreprises. De nombreux contentieux risquent de rejaillir des décisions rendues dans ces conditions.
Cette situation nous semble bien éloignée des engagements «d'exemplarité» et de «démarche Qualité» formulés par Mme le Maire en début de mandat.
Nous, élus d'opposition, serons très vigilants sur la délivrance des autorisations d'urbanisme pendant cette période et nous restons à la disposition de tous les Loctudistes pour tout renseignement complémentaire et pour l'examen d'éventuelles demandes particulières.

Les élus de «Loctudy, cap sur l'avenir»

C. SEILIEZ, A. CROGUENNEC, J. BRETON

Une nouvelle année, des nouveaux challenges, un nouveau visage de notre belle commune qui devrait se développer de façon exponentielle avant la fin de cette mandature au vue du programme. Les déplacements doux et la réfection d'un grand axe de Loctudy nous conduisant aux plages, sont en cours de réalisation. Ils vont nous permettre de circuler de façon sécurisée et donneront une image embellie de nos routes très empruntées toute l'année. Il est important de signaler que la qualité des voies, de la signalétique et du développement des circuits doux sont une vitrine essentielle à la commune. Il est maintenant nécessaire de concentrer nos efforts de travail sur le développement économique et touristique. Le projet de la Conserverie peut être un pied à l'étrier sur le plan touristique et par ricocher économique. Mais attention de ne pas passer à côté en ne mettant pas l'accent sur le développement des hôtels et des campings afin de favoriser le passage mais surtout le maintien des touristes sur la commune. Nous devons les attirer mais aussi les garder en leur proposant des offres de bien être, de bien manger et de bien se loger sur Loctudy… Loctudy se doit d'être une commune à la hauteur… de son ambition.

Site internet : www.loctudycapsurlavenir.fr Contact : contact@loctudycapsurlavenir.fr

Les élus de La Majorité

«Une nouvelle ambition pour Loctudy»

C. ZAMUNER, M-A. BUANNIC, J. LAOUÉNAN, H. de PENFENTENYO, J. DELAUNOIS, A. GUÉRIN, S. POCHIC, M. RIGAUD, M-F. OLLIVIER, P. MÉHU, P. QUILLIVIC, M-B. MARZIN, T. ACQUITTER, M. COÏC-LE BERRE, A. MADELEINE-RIOU, A. PRONOST-BIDEAU, F. LE CORRE, S. COSNARD, M. BEREHOUC, J-M. GAIGNÉ, M-C. LEBIS

Un cap à tenir pour notre équipe

Nous poursuivons notre plan d'actions pour 2017 et les années suivantes. Les projets nous n'en manquons pas : Interface Ville-Port, l'aménagement de la VC5 en cours de réalisation, la Conserverie Le Gall… Bien évidemment, vous serez informé régulièrement, par les réunions publiques et l'Estran, de l'avancement de nos projets qui contribuent à l'embellissement et à l'attractivité de notre ville. Nous sommes des élus de proximité et nous nous attachons à répondre aux attentes des habitants et des visiteurs. Oui, Loctudy est une ville où il fait bon vivre toute l'année. Nous souhaitons que chacune ou chacun, quel que soit son âge, y trouve sa place. Nous devons créer cet environnement privilégié à l'attention de nos enfants pour qu'ils puissent s'épanouir, pour que nos jeunes ménages puissent se loger, et que nos aînés puissent vieillir sereinement.

Etat Civil

Bienvenue à…

02/11/2016	Axel STEUNOU
09/12/2016	Luna MADEC
12/12/2016	Maxence LECONTE
21/12/2016	Elya BOSQUET
01/01/2017	Benoit STEPHAN
08/01/2017	Noéline BIGER
05/02/2017	Adèle NICOLAS
21/02/2017	Liam LE CORRE

Félicitations à…

28/01/2017	Steven LE BLEIS et Julie LE GOFF
18/03/2017	Goulven KERGUILLEC et Elodie DREUX
25/03/2017	Kévin CUELLO et Morgane BOURNY

Souvenirs de…

30/10/2016	Jacques LE FLOC'H époux STRUILLOU – 72 ans
01/11/2016	Anne GEORGELIN veuve HAMEURY – 86 ans
01/11/2016	Liliane GALLAND – 70 ans
03/11/2016	Christine KRZYMUSKI épouse SCHOCK – 67 ans
06/11/2016	Corentin DANIEL – 86 ans
10/11/2016	Jean GUIARD époux LE COSSEC – 81 ans
10/11/2016	Corentin KERLOC'H époux TOULEMONT – 83 ans
14/11/2016	Jean YVIN veuf CARIOU – 90 ans
16/11/2016	Colette HIPPEAU veuve FRANCES – 89 ans
20/11/2016	Jean-Yves STEPHAN époux LE CLOAREC – 68 ans
05/12/2016	Pierrette VIASSONE – 92 ans
11/12/2016	Jean LE LAY veuf LE CLEACH – 79 ans
16/12/2016	Rosine THOMAS veuve LUCAS – 85 ans
28/12/2016	Louis DAOULAS veuf JOLIVET – 89 ans
31/12/2016	Marcel COUPA veuf LE PAPE – 92 ans
08/01/2017	Marie LE PRINCE veuve FERRE – 98 ans
25/01/2017	Arlette SAISY veuve BRACQ – 80 ans
27/01/2017	Jean de MASSOL de REBETZ époux BEAUCORPS – 92 ans
27/01/2017	Jeanne BIGER veuve LE RHUN – 94 ans
29/01/2017	Lucienne LE LOCH veuve THOUROUDE – 90 ans
29/01/2017	Yvonne DUROUX veuve MONTAGNON – 96 ans
30/01/2017	Jeanne DRAOULEC veuve BOISSON – 86 ans
01/02/2017	Yvonne COUPA épouse MARIEL – 86 ans
12/02/2017	Jean PERON – 77 ans
21/02/2017	Suzanne LAUNAY veuve RUPEREZ – 94 ans
23/02/2017	Germaine LE BLEIS veuve JAOUEN – 97 ans
26/02/2017	François L'HELGOUALC'H époux TOULEMONT – 94 ans
27/02/2017	Denis ROHAN – 55 ans
07/03/2017	Léontine LE BEC veuve LE LAY – 91 ans

Votre mairie 24h/24h www.loctudy.fr

MAIRIE
02 98 87 40 02
mairie@loctudy.fr
Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h - 13h30 à 17h
(sauf le vendredi : fermeture à 16h30)
Samedi : 10h à 12h

MEDIATHEQUE
02 98 87 98 57
bm.loctudy@loctudy.fr
Lundi : 16h à 18h
Mardi : 10h à 12h
Mercredi : 10h à 12h30 et 15h à 18h30
Vendredi : 16h à 18h30
Samedi : 10h à 13h

SERVICES TECHNIQUES
02 98 87 56 79
st.loctudy@loctudy.fr

PORT DE PLAISANCE
02 98 87 51 36
portdeplaisance@orange.fr
Jusqu'au 30 avril
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
De mai à fin juin
8h30 à 12h - 13h30 à 19h
Dimanche et fêtes
8h30 à 12h - 13h30 à 18h

CENTRE CULTUREL
02 98 87 92 67
06 45 12 34 49
centreculturel@loctudy.fr
associations@loctudy.fr
Du lundi au vendredi
9h à 12h30 - 13h30 à 17h30

OFFICE DE TOURISME
02 98 87 53 78
ot.loctudy@wanadoo.fr
En été,
Du lundi au samedi,
9h à 12h - 14h à 19h
En dehors de cette période,
Du lundi au vendredi,
9h à 12h

COMPLEXE SPORTIF DE KERANDOURET
09 61 25 18 42
sallesdesports@orange.fr
Du mardi au samedi
9h à 12h - 15h à 19h30
(sauf le jeudi à 19h)

Propreté de la commune

COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES
02 98 87 80 58
Le mercredi sur toute la commune.
Bacs ordures ménagères : toutes les semaines
Bacs jaunes : tous les 15 jours

CONTENEURS SPECIALISES
En centre ville et divers quartiers, verre, journaux.
Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les décheterie.

DECHETERIE
Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, mercredi et samedi
9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Dépôts de tous autres matériaux, selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETERIE DE PLOBANNALEC
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h50 et de 14h à 17h50
Le samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50.
Contact : 02 98 82 26 76

PASSEUR LOCTUDY-ILE TUDY
Avril, Mai : tous les jours sauf le dimanche
de 9h à12h et de 14h à 18h
Juin : Tous les jours sauf le dimanche
de 9h à12h et de 14h à 19h

Permanence des élus
(10h-12h, sur rendez-vous)

C. Zamuner	**Maire**	**Mercredi (9h30-12h)**
M.A. Buannic	*Adjointe aux affaires sociales, solidarité, logement et petite enfance*	Vendredi
J. Laouenan	*Adjoint aux finances, affaires immobilières, économie et tourisme*	Mardi
H. de Penfentenyo	*Adjoint au nautisme, animations maritimes, démarche qualité*	Jeudi
S. Pochic	*Adjoint au littoral et port de pêche*	Mercredi
J. Delaunois	*Adjointe aux travaux*	Mercredi
A. Guérin	*Adjointe aux affaires scolaires et culture*	Mercredi
P. Mehu	*Adjoint aux associations et au sport*	Lundi
F. Le Corre	*Conseiller délégué à la communication municipale et aux nouvelles technologies*	Mardi
S. Cosnard	*Conseiller délégué aux animations communales et à la jeunesse*	Mercredi (16h à 18h)

LES ANIMATIONS À VENIR

AVRIL

Samedi	1er	20h30	Spectacle "La petite boucherie du bonheur" (Cie du Pitre Sage)	Centre culturel
Mardi	4	10h	Causerie "L'évolution des chalutiers hauturiers de1950-2000"	Centre culturel
Samedi	8	Toute la journée	Opération "Plages et mers propres"	Plage de Langoz
Samedi	8	10h/12h	Conférence "Loctudy à travers les cartes"	Centre culturel
Dimanche	9	10h/18h	Arts in Loc - Parcours découverte des ateliers d'artistes	Loctudy
Samedi	15	10h/17h	Braderie du Secours Populaire Français	Stade de Kergolven
Samedi	15	20h30	Théâtre "Plus si affinités" (P'tit théâtre de la Forêt-Fouesnant)	Centre culturel
Dimanche	16		Chasse aux œufs de Pâques	Espace Pors Bihan
Lundi	17	Toute la journée	Troc et puces de l'école Jules Ferry	Centre culturel
Dimanche	23	13h	3ème Rallye Bigouden (expo de 205 Peugeot)	Plage de Langoz
Dimanche	23		Concert d'Ursula Hermann Lam (organiste allemande)	Eglise Saint Tudy
Vendredi	28	17h30	Paëlla à emporter du Club de loisirs	Club de loisirs
Dimanche	30	17h30	Ciné-club de l'Amicale Laïque	Centre culturel

MAI

Tout le mois			Expo photos : carnet de voyage, le Finistère des orgues	Eglise Saint Tudy
Mardi	2	10h	Causerie "Quelques originalités de la syntaxe bretonne"	Centre culturel
Samedi	13	11h	Répétition publique du Bagad Loktudi	Centre culturel
Samedi	13	20h30	Théâtre "Panique au Plazza" (P'tit théâtre de la Forêt-Fouesnant)	Centre culturel
Vendredi	19		Paëlla à emporter de l'école Jules Ferry	Ecole Jules Ferry
Samedi	20	20h30	Théâtre " Ozon le cabaret" (P'tit théâtre de la Forêt-Fouesnant)	Centre culturel
Dimanche	21	14h	Défi des ports de pêche (animations et présentation des équipages)	Port de plaisance
Dimanche	21	21h	Concert "Rock in Loc"- hommage à Elvis Presley	Centre culturel
Jeudi	25	Toute la journée	Troc et puces du HBC	Centre culturel

JUIN

Samedi	3	Toute la journée	Journée des jardins (visite et commentaires du parc du manoir)	Manoir de Kerazan
Samedi	3	17h	Festival de cirque "Hissez l'étoile" (Cie RasOTerrA)	Centre culturel
Mardi	6	10h	Causerie "Origine des noms de rues de Loctudy"	Centre culturel
Mercredi	14	Toute la journée	Challenge des collèges - Championnat UNSS (régates)	Plage de Langoz
Vendredi	16	20h30	Théâtre "La fille bien gardée" "Le misanthrope et l'auvergnat"	Centre culturel
Du 16 au 18			Grand Prix de France de Dinghy 12 (régates)	Plage de Langoz
Samedi	17	20h30	Théâtre "La fille bien gardée" "Le misanthrope et l'auvergnat"	Centre culturel
Dimanche	18	17h	Une heure avec... Les poètes surréalistes	Centre culturel
Mercredi	21	En soirée	Fête de la musique	Port de Larvor
Samedi	24	Toute la journée	Kermesse de l'école	Ecole Jules Ferry
Dimanche	25	18h15	Théâtre "L'île aux pirates" (par les élèves de l'Amicale Laïque)	Centre culturel
A partir du 25			Expo "Loctudy au temps de la pomme de terre"	Chapelle de Pors Bihan
Vendredi	30		Vernissage expo des peintres de l'Amicale Laïque	Centre culturel